



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

GRAND PRIX Charles-Léopold MAYER

[créé en 1960]

APPEL À CANDIDATURE 2025

L'Académie des sciences décernera, en 2025, le Grand Prix Charles-Léopold MAYER d'un montant de 20 000 euros.

Cette fondation a pour but d'aider au progrès scientifique et d'encourager les recherches fondamentales, particulièrement dans le domaine des sciences biochimiques, biologiques et biophysiques. Chaque année, après avoir pris l'avis de divers organismes et personnalités, l'Académie attribuera un prix sans aucune distinction de nationalité ou de résidence. Le prix sera accordé une année sur deux à une ou un scientifique étranger quel que soit son lieu de résidence (en 2025) et l'autre année à une ou un scientifique français (en 2026). Le prix ne devra pas être considéré comme un fond d'assistance, mais comme un encouragement à intensifier les efforts vers de nouvelles recherches ou découvertes. De ce fait, le prix ne sera pas attribué à des savants âgés de plus de 65 ans.

La condition d'âge s'applique aux candidates et candidats dont l'année de naissance est 1960 ou postérieure.

PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures doivent être impérativement transmis à l'Académie des sciences par un présentateur qui peut être le directeur du laboratoire, le chef d'établissement ou un Membre de l'Académie qui apporte son soutien à la candidature. **Les candidatures directes ne sont pas recevables. De plus, une même personne ne peut être candidate à deux prix la même année.**

Chaque dossier de candidature doit réunir les éléments suivants :

- * le formulaire de candidature incluant le nom de 3 experts pouvant examiner la candidature et n'ayant aucun lien d'intérêt avec la candidate ou le candidat
- * une lettre de soutien donnant un avis personnel sur le(la) candidat(e) (1 page) ;
- * un curriculum vitae (1 page maximum) ;
- * les principaux résultats scientifiques de la personne nommée (2 pages maximum) ;
- * la liste des 10 meilleures publications (1 page maximum) : 3 à 5 lignes maximum de justification du choix par publication ainsi que les liens correspondants vers les journaux ou vers des archives ouvertes si celles-ci existent ;
- * un court texte de 2 ou 3 lignes maximum décrivant les travaux de la candidate ou du candidat pour justifier le prix.

L'Académie des sciences ayant signé la Déclaration de San Francisco (DORA), il est recommandé de ne pas utiliser d'indicateurs bibliométriques tels que le facteur d'impact des journaux dans la nomination.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard **le mardi 11 février 2025** en fichier unique au format pdf à l'adresse suivante : prix@academie-sciences.fr

Contacts : Muriel Touly-Legros – Académie des sciences – Assistante des prix de l'Académie /01 44 41 43 79 – muriel.touly-legros@academie-sciences.fr

Sèlay Diakité – Académie des sciences – Responsable des prix de l'Académie/01 44 41 45 76 – selay.diakite@academie-sciences.fr

Le Grand Prix sera remis à l'Académie des sciences sous la Coupole de l'Institut de France.

Si la candidate ou le candidat est retenu(e), il lui sera demandé qu'à l'occasion de ce prix, elle ou il présente un article aux Comptes-rendus de l'Académie des sciences qui depuis le 1er janvier 2020, sont publiés en accès ouvert diamant (<https://comptes-rendus.academie-sciences.fr>).

Vos données personnelles sont collectées et traitées par l'Académie des sciences aux fins de répondre à votre demande de candidature pour le prix cité ci-dessus. Vos données ne seront pas communiquées à l'extérieur de l'Académie des sciences. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité sur vos données. Pour exercer vos droits aux regards de l'utilisation de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'Institut de France et des Académies soit par courrier électronique : delegue-protection-donnees@institut-de-france.fr soit par courrier postal adressé à Institut de France, délégué à la protection des données, Direction du service des affaires juridiques, 23 quai de Conti 75006 Paris.

LAURÉATES PRÉCÉDENTES/LAURÉATS PRÉCÉDENTS

2024 : Ludovic Orlando, Directeur de recherche CNRS, Centre d'anthropobiologie et de génomique de Toulouse

2023 : Benjamin Simons, professeur EP Abraham à la Royal Society, titulaire de la Chaire Herchel Smith en physique au laboratoire Cavendish de l'université de Cambridge.

2021 : Carsten Janke, Biologiste et biochimiste, directeur de recherche CNRS au Laboratoire intégrité du génome, ARN et cancer (CNRS/Institut Curie) et responsable de l'équipe «Régulation de la dynamique des microtubules par code tubuline»

2019 : Silvia Arber, professeure au Biozentrum de l'université de Bâle

2018 : Eric Gilson, professeur des universités à l'université de Nice Sophia-Antipolis, praticien hospitalier au CHU de Nice

2016 : Claude Desplan, professeur à l'université de New York, département de biologie